COMMISSION FÉDÉRALE DE L'ACTIVITÉ

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE FSGT

AUGUSTE DELAUNE



SAISON 2026/2027

FÉDÉRATION SPORTIVE & GYMNIQUE DU TRAVAIL
14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex

@FSGTofficiel

www.sportetpleinair.fr / **www.fsgt.org**

SECRÉTARIAT CFA FOOTBALL
Thibault DUVAL
01 49 42 23 31
thibault.duval@fsgt.org
cfafootball@fsgt.org

SOMMAIRE

1. ÉDITORIAL ____ 3
2. ORGANISATION GÉNÉRALE ____ 3
3. CALENDRIER DE LA COUPE DELAUNE ____ 4
4. AIDE FINANCIÈRE AUX DÉPLACEMENTS ET TIRAGES AU SORT ____ 4
5. INFORMATIONS IMPORTANTES À RAPPELER ____ 5
6. FEUILLE DE MATCH ____ 5
7. QUOTAS PHASE NATIONALE ____ 6
8. RÈGLEMENT ____ 6
9. BULLETIN ____ 6
10. PALMARÈS ____ 6
11. DATES ÉDITION 2027 ____ 7

Fédération Sportive & Gymnique du Travail | 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex | 01 49 42 23 19 accueil@fsgt.org | @FSGTofficiel | www.sportetpleinair.fr www.fsgt.org

1. ÉDITORIAL

La Coupe Auguste Delaune est au rendez-vous pour une nouvelle édition que nous espérons aussi intéressante et indécise que la précédente.
La Commission Fédérale d'Activité Football souhaite donc la bienvenue à tous les nouveaux clubs qui ont décidé de tenter l'aventure et remercient les anciens qui continuent, à travers cette épreuve historique, à faire vivre la passion du football à la FSGT.

Le FC Fizios (13) conserve son titre. Le palmarès de la Coupe Auguste Delaune est disponible ici.

Ce bulletin et les suivants seront désormais la forme privilégiée pour communiquer, à nos comités et nos clubs, les informations utiles pour le suivi de la coupe nationale.

Alors bonne saison à tous et vive la Coupe Delaune !

2. ORGANISATION GÉNÉRALE

La coupe nationale de la FSGT (trophée Auguste DELAUNE) se déroule traditionnellement en deux périodes.

Une première phase départementale ou régionale, qui démarre dès le début de la saison pour s'achever avant Noël, permet de qualifier les équipes pour la deuxième phase « nationale ». Chaque commission gestionnaire décide de la forme que prend cette phase.

La seconde phase dite « nationale » regroupe les équipes qualifiées issues des différentes régions selon les quotas déterminés par la Commission Fédérale d'Activité Football (CFA Football) qui a en charge l'organisation et la gestion de cette phase.

Tableau des engagements par comité

Comité	Equipes engagées
13	23
31	10
34	1
75 – 78 - 92 – 93 - 94 - 95	73
Total	107

Nous espérons toujours que les comités de province trouvent des idées pour motiver leurs troupes dans les prochaines éditions !

Préalablement les équipes de province passeront par un tour de cadrage « province » géré également par la CFA Football.

Fédération Sportive & Gymnique du Travail | 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex | 01 49 42 23 19 accueil@fsgt.org | @FSGTofficiel | www.sportetpleinair.fr www.fsgt.org

En Ile de France, à noter une adaptation du déroulement de la phase régionale, constituée, dans un premier temps, par les classiques trois matchs de brassage, tirés au sort, par moment de pratique. Ensuite les meilleurs intègrent directement le cadrage IDF mais une seconde chance est donnée aux équipes intermédiaires qui pourront passer par un « barrage » donnant droit, en cas de victoire, à rejoindre le cadrage IDF.
Par ailleurs les équipes disputant le « Trophée des Champions » IDF accèdent cette saison directement à la phase nationale (16èmes).

3. CALENDRIER DE LA COUPE DELAUNE

Une réunion entre la CFA Football et les responsables de commissions départementales s'est tenue lors de la pré-saison pour adopter les calendriers officiels 2026/2027.

Phases régionales et départementales

- Ile de France
 - Brassage (3 matchs) : 18 au 21 septembre, 25 au 28 septembre, 2 au 5 octobre
 - Barrage : 6 au 9 novembre
 - Cadrage : 11 décembre au 14 décembre
- Bouches du Rhône
 - Phase de poules (3 matchs)
- Haute Garonne :
 - Phase de poules (5 matchs)

Phases gérées par la CFA Football

- Cadrage Sud : 09 janvier 2027
- Phase nationale
 - 16èmes de finale : 29 janvier au 01 février 2027
 - 8èmes de finale : 05 au 08 mars 2027
 - Quarts de finale : 02 au 05 avril 2027
 - Demi-finales : 21 au 24 mai 2027
 - Finale : 12 ou 19 juin 2027 en Ile de France

4. AIDE FINANCIÈRE AUX DÉPLACEMENTS ET TIRAGES AU SORT

Cette saison, la CFA Football a décidé d'étendre les modalités d'aide financière aux déplacements et de les appliquer dès les 16èmes de finale.
Cette mesure est en étroite relation avec la décision de généraliser le principe du tirage au sort intégral à tous les tours de la phase nationale.

Fédération Sportive & Gymnique du Travail | 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex | 01 49 42 23 19 accueil@fsgt.org | @FSGTofficiel | www.sportetpleinair.fr www.fsgt.org

Les modalités de remboursement sont décrites dans l'article ARTICLE 19 : AIDES AUX DÉPLACEMENTS du règlement disponible ici.

La CFA ne rembourse pas les frais d'hébergement des équipes.

Pour les remboursements, les équipes doivent envoyer leur facture de frais de déplacement par mail à cfafootball@fsgt.org
Le délai pour les demandes de remboursement pour l'édition 2027 est **le 30 juin 2027**, passé ce délai plus de remboursement possible.

5. INFORMATIONS IMPORTANTES À RAPPELER

Quelques rappels de dispositions règlementaires à bien garder à l'esprit

Date de qualification

Pour pouvoir disputer un match de Coupe Delaune, un joueur doit posséder une licence omnisport FSGT validée au plus tard par le comité **le 30 novembre 2026.**
En cas de mutation en cours de saison, celle-ci doit également avoir été validé par le comité au plus tard **le 30 novembre 2026**.

Listes nominatives

Tout club participant à la phase nationale doit avoir fait parvenir à la CFA la liste nominative des joueurs. Celle-ci est validée après contrôle de la base de données des licences.

Regroupement d'associations

Une équipe peut être constituée, pour la Coupe Delaune, à partir de joueurs issus de 3 associations au plus, pour permettre, par exemple, à des équipes de foot à 7 ou à des équipes de foot à 11 à effectif réduit, de participer à l'épreuve. Dans ce cas, les joueurs jouent avec leur licence de leur club d'origine. Les informations sont portées à la connaissance des clubs adverses et des arbitres et délégués, par la CFA Football avant la rencontre.
Dans ce cas, les joueurs en "renfort" doivent figurer sur la liste nominative déposée.

6. FEUILLE DE MATCH

Les feuilles de match spécifiques à la Coupe Delaune sont envoyées aux deux clubs quelques jours avant la rencontre. Le club recevant fournit la sienne aux arbitres et délégués le jour du match. Celle-ci est remplie avant la rencontre. Le club visiteur doit aussi avoir la sienne, en cas de problème.

Fédération Sportive & Gymnique du Travail | 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex | 01 49 42 23 19 accueil@fsgt.org | @FSGTofficiel | www.sportetpleinair.fr www.fsgt.org

La feuille doit parvenir à la CFA Football dans les 48 heures suivant la rencontre. Elle peut être confiée à un arbitre ou au délégué présent. La personne en charge de l'envoi prend la précaution de scanner le document et de l'envoyer au format électronique avant de la poster.

Le modèle de la feuille de match est disponible ici.

IMPORTANT

La feuille de match sert de référence pour les aides aux déplacements.

La présence physique des personnes mentionnées sera donc contrôlée par les arbitres et délégués.

7. QUOTAS PHASE NATIONALE

La phase nationale démarre dès le Cadrage Province.

Ci-dessous les quotas pour la phase nationale.

Comité	Quotas
Bouches du Rhône (13)	**12**
Haute-Garonne (31)	**5**
Hérault (34)	**1**
Ile de France (75-78-91-92-93-94-95)	**23**
Total	**41**

Le tirage au sort se fera le jeudi 10 décembre pour les équipes qualifiées pour le Cadrage Sud.
Le tirage au sort des 16èmes de finale se fera le jeudi 17 décembre.

8. RÈGLEMENT

Le règlement est disponible ici.

9. BULLETIN

Les bulletins de la Coupe Auguste Delaune sont disponibles ici.

10. PALMARÈS

Le palmarès est disponible ici.

Fédération Sportive & Gymnique du Travail | 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex | 01 49 42 23 19 accueil@fsgt.org | @FSGTofficiel | www.sportetpleinair.fr www.fsgt.org

11. DATES ÉDITION 2027

Ci-dessous le rappel des dates de l'édition 2027 :

- Cadrage Sud : 09 janvier 2027
- Phase nationale
 - 16èmes de finale : 29 janvier au 01 février 2027
 - 8èmes de finale : 05 au 08 mars 2027
 - Quarts de finale : 02 au 05 avril 2027
 - Demi-finales : 21 au 24 mai 2027
 - Finale : 12 ou 19 juin 2027 en Ile de France

Fédération Sportive & Gymnique du Travail | 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex | 01 49 42 23 19 accueil@fsgt.org | @FSGTofficiel | www.sportetpleinair.fr **www.fsgt.org**